

*
* *

Si M. Delachenal rappelle toutes les critiques, toutes les injures adressées aux avocats, il les a néanmoins en haute estime. On n'a pour s'en convaincre qu'à lire les dernières pages qui forment la conclusion de son ouvrage, et surtout cette appréciation de Dufaur de Pibrac, qu'il a raison de s'assimiler : « *Le barreau de Paris, depuis son origine, c'est-à-dire depuis l'institution du Parlement, a eu le bonheur d'être rempli d'hommes rares et excellents en ce mestier (1).* »

E. CHARVÉRIAT.



(1) P. 329.